

Rapport Evaluation Rapide de Protection des PDI à Koro

	Dernière mise à jour	1 ^{er} février 2020			
	Dates de l'ERP	30 janvier au 01 février 2020			
	Localités affectées	Koro ville secteur 2, Cercle de Koro, Région de Mopti			
	Populations affectées	L'équipe DRC a pu identifier dans la ville de Koro 90 ménages, soit 192 personnes, composés de : 57 hommes, 31 femmes, 104 enfants dont 80 garçons et 24 filles. Les ménages sont repartis entre des familles d'accueil dans les différents quartiers de la ville de Koro. Mais la plupart d'entre eux sont localisés dans le secteur 2 qui est également le lieu de regroupement des PDI.			
	Déclencheur de l'ERP	<p>Le 26 janvier 2020, l'équipe RRM de NRC a partagé une alerte selon laquelle, d'après le secrétariat du comité de veille et de crise RRM/NRC, il y a eu un mouvement de populations dans la ville de Koro. Des ménages seraient venus du village de Djoungani situé à 52 km de la ville de Koro, suite à des menaces et intimidations dont ils ont été victimes. Cette situation s'est déclenchée suite à l'attaque du poste des FAMA de Djoungani par des groupes armés non identifiés le 22 et 23/01/2020. Les ménages déplacés auraient trouvé refuge dans les localités suivantes : Koro (Commune de Koro), Daidourou et Dounapen (Commune de Djoungani).</p> <p>Après vérification des dites informations auprès du service local du développement social de Koro, l'équipe de DRC a conduit une mission d'évaluation des besoins de protection des PDI dans la ville de Koro.</p>			
	Méthodologie	<p>Les méthodologies utilisées pour la collecte des informations lors de la mission d'ERP sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de contact et rencontres avec le service local du Développement Social, Préfecture, Mairie - Rencontre de coordination terrain avec les acteurs du RRM de NRC - Organisation de focus groupes de discussion - Entretiens individuels avec les chefs de villages, les leaders communautaires, personnes ressources, chef de site, leader jeune et leader femme - Observation communautaire 			
Résumé des problèmes de	Violence psychologique et	Personnes portées disparues et	Présence d'enfants non accompagnés	Déscolarisation des enfants	Manque d'accès aux services de santé,

	protection rapportés	personnes en situation de détresse émotionnelle	enlèvements	et autre séparation familiale liée au déplacement		particulièrement pour les femmes enceintes et les enfants
<p>Coordonnées GPS,</p> <p>Latitude : N14°3'58''</p> <p>Longitude : 03°4'33''</p> <p>Précision : 5m</p>	<p>Résumé de la situation et recommandations au Cluster Protection</p>	<p>Présentation du contexte général de l'alerte</p> <p>La mission d'ERP a été déclenchée suite à une alerte de mouvement des populations de la commune de Djoungani vers la commune de Koro. Ce mouvement de population a été occasionné par une attaque des positions des FAMA par des individus armés non identifiés.</p> <p>Cette attaque s'est soldée par des pillages de bétails, des maisons incendiées, des personnes portées disparues. Ainsi, pour se mettre à l'abri des probables cas de violations/attaques, la communauté de Djoungani a abandonné son village pour se réfugier dans les villages de Dounapin, Madougou Amo, Anouma, Dahidourou et dans le chef-lieu de la commune de Koro. Ladite communauté dès son arrivée dans la ville de Koro a été accueillie par des familles d'accueil qui sont pour certains des parents et d'autres des personnes de bonne volonté. Cependant, les conditions de vie restent difficiles en raison de manque de moyen des familles d'accueil. Certains besoins préliminaires de santé et de prise en charge médicale ont été satisfaits par DRC mais les besoins de manière générale restent importants.</p> <p>Ainsi, pour assurer la continuité des actions, mieux comprendre les besoins de protection et assurer la prise en charge PSS, DRC a déployé une mission sur le site pour une ERP.</p> <p>Présentation/description du site de l'ERP</p> <p>Les PDI sont accueillis par des familles d'accueil situées dans la ville de Koro dans les quartiers suivants : Koro 2, Koro 3, Koro 4.</p> <p>Recommandations principales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la sécurité sur les localités d'origine des PDI pour faciliter leur retour dans leur communauté d'origine ; • Assurer la prise en charge psychosociale des personnes en situation de détresse psycho-émotionnelle ; • Assurer une prise en charge médicale des PDI notamment les femmes enceintes et les enfants ; • Orienter les enfants vers les Espaces Amis des Enfants pour participer aux activités récréatives ; • Répondre aux besoins essentiels (NFI, alimentaires et vestimentaires) des PDI ; 				
		<p>Sévérité de la situation</p>	1	2	3	4

Thème de Protection	Résultat	Commentaires	Recommandations (à lister par ordre prioritaire)
Sécurité et protection générale		<p>L'attaque contre les positions des FAMA a occasionné le déplacement massif des habitants de Djoungani sur Koro, menacés et forcés de se déplacer compte tenu de l'insécurité et du manque de vivre et autres biens de première nécessité. La population a effectué un déplacement qui leur a causé des pertes de biens et entraîné la séparation de familles. Cet évènement inattendu a engendré des sentiments de frustration, de peur et d'angoisse. Les communautés de Djoungani se sont dit victimes de déni de ressource et de privation d'opportunité et de service. Cette communauté est privée de toute sorte d'activité agricole depuis 3 ans en raison de la situation d'insécurité dans la commune qui les expose à des braquages, attaques et enlèvements.</p> <p>Il ressort des groupes de discussions et des entretiens individuels avec les personnes clés que 69% des PDI sont en possession de document d'état civil.</p>	<p>A l'endroit des autorités politiques et administratives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déployer des missions de la sécurisation et de patrouille au niveau des localités d'origine des PDI <p>A l'endroit des acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apporter une réponse adéquate aux besoins de protection des PDI, notamment une prise en charge psychosociale et médicale
Mouvement de population		<p>Suite à une attaque des FAMA par des groupes armés du 21 janvier 2020, la communauté de Djoungani a été forcée à quitter leur localité. Les PDI ont transité à Douna, puis à partir de là, il se sont séparés. Certains se sont dirigés vers Madougou Amo pour rejoindre leurs proches, d'autres vers Koro où l'équipe d'évaluation a dénombré 90 ménages soit 192 personnes composées de : 57 hommes, 31 femmes, 104 enfants (dont 80 garçons et 24 filles). Certaines personnes se sont déplacées à pied de Djoungani à Koro, d'autres par tricycle ou en transports en commun. Il faut également noter que le mouvement de population (à titre préventif) est toujours en cours sur Koro.</p>	<p>A l'endroit des autorités politiques et administratives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les activités renforçant la paix et la cohésion sociale
Cohésion sociale		<p>Les PDI sont bien accueillies par les familles d'accueil. Ces personnes déplacées sont généralement bien acceptées au sein de la communauté de Koro. L'équipe d'évaluation a pu observer que les enfants de la communauté déplacée (qui constitue la majorité de cette communauté) s'amusent avec les enfants de la communauté hôte. La communauté des personnes déplacées est composée de Dogon. Les relations entre les populations déplacées et les populations hôtes sont actuellement bonnes. Cependant, il conviendrait d'organiser des activités de dialogue et de cohésion sociale, permettant aux communautés de se rencontrer</p>	

		régulièrement, particulièrement si la phase de déplacement se prolonge.	
Protection de l'enfance		<p>La communauté déplacée compte 104 enfants dont 80 garçons et 24 filles âgés de 0 à 14 ans. Ces enfants sont déscolarisés depuis 3 ans en raison de la fermeture des écoles dans la commune de Djoungani. L'équipe d'évaluation a également constaté la présence de 12 enfants non accompagnés dont 10 garçons et 2 filles repartis dans des familles d'accueil dès leur arrivé à Koro par les leaders communautaires.</p> <p>Il est ressorti des entretiens, des cas d'enlèvements ayant eu lieu dans la localité d'origine avant que l'incident ayant conduit au déplacement se produise. Il s'agit de 2 filles âgées de 13 et 15 ans, qui ont été relâchée après quelques jours de détention sans aucune violation secondaire.</p> <p>Dans le cadre de l'observation, il a été constaté que la plupart des enfants sont en manques de vêtements et chaussures parce que les PDI sont parties du village en laissant la majeure partie de leurs biens et matériels. Ceci expose les enfants à des risques de maladie et blessures légères lorsqu'ils jouent.</p>	<p>A l'endroit des acteurs de la protection de l'enfance et de l'éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orienter les enfants vers l'espace amis des d'enfants existant à Koro • Plaidoyer pour la réinsertion des enfants à l'école • Faire le suivi des ENA au niveau des familles d'accueil • Engager des processus de recherche des parents des ENA afin de faciliter leur réunification • Doter les enfants de vêtements
Violences basées sur le genre		Lors des entretiens et groupes de discussion, aucun cas de VBG n'a été rapporté. Cela s'explique par le fait que les communautés n'ont pas été victime d'actes des VBG pendant l'attaque et même lors du déplacement. La question des VBG en tant que tel n'est pas un sujet tabou au sein de la communauté. Il convient de noter cependant que la détresse psychologique est forte au sein de la communauté déplacée et, qu'à la suite des violations identifiées, des actions de prise en charge psychosociale individuelles et groupales ont été organisées. Ce type d'intervention doit se poursuivre sur le plus long terme, si le déplacement perdure.	<p>A l'endroit des acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la prise en charge psychosociale des PDI sur le plus long terme
Personnes à besoins spécifiques		<p>Lors de l'évaluation, quelques personnes à besoins spécifiques ont été identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnes vivant avec un handicap dont un homme âgé de 80 ans et une femme âgée environ de 70 ans. 	<p>A l'endroit des autorités politiques, administratives et acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux besoins médicaux des personnes à besoins spécifiques

		Les personnes à besoins spécifiques sont bien acceptées par les membres de la communauté déplacée et la communauté hôte. Ils reçoivent le soutien nécessaire, à travers l'insertion sociale, la mobilité et l'alimentation.	
Ressenti psychologique		<p>En termes de ressenti psychologique, il est apparu que les personnes déplacées sont animées par un sentiment d'angoisse. Les PDI sont affectées sur le plan psychologique et émotionnel, en raison du fait d'avoir été témoin d'enlèvements (leaders communautaires, hommes adultes, femme adulte et leurs enfants) et de l'assassinat de 3 militaires. Il est ressorti des discussions des cas de stress surtout au niveau des femmes. Il a également été remarqué que la plupart des enfants sont conscient de ce qui s'est passé, ils présentent un sentiment de peur. Les parents conscients de cette situation essaient de les rassurer et de leur remonter le moral à travers la communication au quotidien.</p> <p>L'équipe de DRC travaillent sur la possibilité de faire participer les enfants déplacés aux activités créatives et récréatives du centre communautaire de Koro à travers l'espace EAE.</p>	<p>A l'endroit des acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des groupes de parole PSS pour soulager les traumatismes des PDI - Renforcer les capacités des leaders des PDI sur les PSP et l'approche psychosociale
Accès aux services de base		Les PDI sont logés dans les familles d'accueil et ils ont accès limité aux services de base notamment l'eau, les soins de santé, les abris et les latrines en raison de l'insuffisance de ces ressources au niveau de leurs familles d'accueil et le manque de moyens de subsistance. En plus des problèmes d'accès aux services de base, les PDI sont également exprimé des besoins liés à l'alimentation et aux kits NFI (couchettes et ustensiles de cuisine). Pour l'instant, il n'existe aucun mécanisme d'adaptation positive permettant à la communauté déplacée et à la communauté hôte de renforcer sa résilience qui leur permettre de s'épanouir davantage.	<p>A l'endroit des autorités politiques, administratives et acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'accès des PDI aux services de base - Apporter une assistance en kit NFI et en denrées alimentaires - Organiser des rencontres communautaires entre les PDI et les communautés hôtes pour développer des mécanismes d'adaptation positive